



## Facturation sur établissement secondaire fermé

Par **lejohan611**, le **01/09/2016** à **11:34**

Bonjour,

un de mes fournisseurs me facture mensuellement pour ses prestations de consulting. Or je m'aperçois sur [societe.com](http://societe.com) que son établissement (secondaire) est fermé depuis mars. L'établissement principal est situé en grande bretagne et toujours en activité.

A t il le droit de faire cela? tente t il de ne pas déclarer ses revenus?

Merci

Par **Phany88888**, le **01/09/2016** à **22:43**

Bonsoir,

Vous pouvez peut-être lui demander de vous fournir une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF.

<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/declarer-et-payer/obtenir-une-attestation/attestation-de-vigilance.html>

Cette attestation comporte un numéro qui vous permettra de valider son authenticité.